



Lycée Polyvalent Charles de Gaulle
Lycée des Métiers de la Restauration et du Tourisme
Labels Edusanté niveau 1 - Euroscol - E3D niveau 2

44 Rue Jacques Daguerre CS 50047

60321 COMPIEGNE Cedex

☎ 03 44 20 20 88

Courriel : ce.0601863Z@ac-amiens.fr

<http://degaulle.lyc.ac-amiens.fr>

Facebook, Instagram et LinkedIn : lyceepolyvalentCDG

Twitter : @LyceeCharles



Compiègne, le 29 septembre 2023

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le matériel de vote nécessaire pour l'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration de l'établissement :

(Je vous rappelle que les deux parents sont électeurs)

- les bulletins de vote
- les déclarations d'intentions des associations de parents d'élèves
- une enveloppe **blanche** portant l'adresse de l'établissement
- une enveloppe **coloris bulle** pour l'insertion du bulletin de vote.

Le vote a lieu exclusivement par correspondance.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composition : il réunit, sous la présidence du chef d'Etablissement, des représentants de l'administration et des services, des personnels d'enseignement et d'éducation, des représentants des parents d'élèves et des élèves, ainsi que des personnalités locales intéressées aux activités scolaires. Cinq sièges sont réservés aux parents.

Rôle : le conseil d'administration débat de toute question relative à la vie pédagogique, morale, financière et matérielle de l'établissement.

Qui peut voter ? : les parents d'élèves ou à défaut les personnes qui ont la garde légale des enfants **INSCRITS** dans l'établissement.

**IMPORTANT : N'EST PRIS EN COMPTE QU'UN SEUL VOTE
PAR PARENT QUEL QUE SOIT LE NOMBRE D'ENFANT INSCRIT**

POUR CHAQUE PARENT ELECTEUR, VOUS DEVEZ VOTER PAR CORRESPONDANCE

En respectant les indications suivantes :

- Insérer le bulletin choisi dans **L'ENVELOPPE BULLE** sans effectuer ni panachage, ni rature, ni radiation, ni surcharge sur ce bulletin sous peine d'annulation de votre vote (ne pas cacheter cette enveloppe). **NE PORTER AUCUNE INSCRIPTION SUR L'ENVELOPPE BULLE.**
- Glisser **L'ENVELOPPE BULLE** dans l'**ENVELOPPE BLANCHE**, **LA CACHER - NE PAS OUBLIER DE SIGNER et D'INDIQUER AU VERSO VOTRE NOM, VOTRE ADRESSE, LE NOM PRENOM et CLASSE DE VOTRE ENFANT.**
- Expédier l'enveloppe blanche affranchie par vos soins ou la faire parvenir par votre enfant à la loge du lycée avant le **vendredi 13 octobre 2023 à 18h00**, heure de la clôture du scrutin.

P.S. : Si les deux parents souhaitent faire un seul envoi par courrier, les deux enveloppes **BLANCHES** peuvent être insérées dans une troisième enveloppe libellée à l'adresse de l'établissement et portant la mention « Elections des Représentants des parents d'élèves au conseil d'administration ».

Je vous remercie à l'avance pour votre participation.

Le Proviseur

H. LOUVET

